Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260126-2607_CONV-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt six
le 26 janvier
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, CERVEAU Carole, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, GUITTON Jean-Yves, LEGER Yohan, MOREL Albéric, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) :

Absent(s) excusé(s) : SALARDAINE Mélanie

Secrétaire de séance : Albéric MOREL

Date de convocation : 21/01/2026

Date d'affichage : 21/01/2026

Délibération n° 26/07 Convention assistance technique assainissement 2026

Objet : Convention d'assistance avec le département

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.3232-1-1 et suivants du CGCT,
Considérant que le département propose, par le biais d'une convention signée entre lui et la Commune de Le Vivier sur Mer, une assistance technique en matière d'Assainissement,
Mme le Maire expose au Conseil qu'il s'agit d'un service par lequel le département fourni un conseil permanent et indépendant au service chargé de l'exploitation des ouvrages, ainsi qu'un accompagnement dans les projets d'amélioration du système d'assainissement. La convention qui l'encadre est conclue pour une durée de 1 an à partir du 1er janvier 2026, au tarif de 0.41 € par habitant DGF.
Mme le Maire propose au Conseil d'autoriser la signature de cette convention et le règlement de sa tarification.
Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire,
Le conseil municipal :
-**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'assistance
-**AUTORISE** le paiement des frais attenants à cette convention

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 26 janvier 2026 .

Le Maire,
Carole CERVEAU

Secrétaire de séance
Albéric MOREL

MAIRIE DE LE VIVIER-SUR-MER
Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260126-2607_CONV-DE

